

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-792745

AC5076



Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6638

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ELKHALFI EL MESTAFA

Date de naissance : 1962

Adresse : CASA

Tél. : 0661 066938

Total des frais engagés : 1000 + 567.60 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/05/2023

Nom et prénom du malade : Noumna Hyaoui

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Rhinoconjonctive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 29/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/05/23	3K.A.F	80000	80000	INP 11111111111111111111111111111111
29/05/23	C	20000	20000	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE NASSER RACHID COMPTOIR LIBAN</i>	29.10.2012	567,50



Centre d'allergologie et d'asthme

Office 10-11, bd Moulouya, appt n° 29, Quartier Oulfa

Tel : 0522907788

Note d'honoraires

Le 29/05/2023

Reçu de Melle, Mme, Mr Naima Lhyasou

La somme de 8000 dh

Pour bilan allergologique 3K15 Rhinocoendoscopie

DR M. BENNIS
ALLERGOLOGIES ALLERGIQUE
Té : 0522 90 71 88
TINDE : 091026526

Constantyl 2s

M. BENNIS
DIES ALLERGIQUES
tel: 0522 90 77 88
fax: 0522 90 76 526

Centre de l'Allergie
et de l'Asthme
Adulte - Enfant

Allergie :

- ORL
- Respiratoire
- Cutané
- Alimentaire
- Médicamenteuse



مركز الحساسية
والريو
الكبار - الأطفال
حساسية :
• الحنجرة والأذن والأنف
• الجهاز التنفسي
• الجلد
• الغذائية
• الأدوية

الدكتور بنيس محمد
Dr. BENNIS Mohammed

Casablanca, le : 23.5.23 الدار البيضاء، في :

3071-

- Singulair 10 mg

S.V.
1472370144-1



SINGULAIR® 10 mg.
Montelukast sodique,
Boîte de 28 comprimés pelliculés,
DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
P.P.V: 30,00 DH
AMM 206DMP/21/NRQDNM

143,-

- Brufen masal

S.V.
2023/03/28

Lot N°: 0665032A
06/2022
FAB: 06/2024
EXPI: PPV: 149DH

90,00

- opatanol 10 mg

S.V.
2023/03/28

6 118001 070442
Laboratoires Sothema Bouskoura
Opatanol 1mg/ml collyre en solution
Flacon de 5 ml
AMM Maroc N°: 96R1/20 DMP/21/MAJ
PPV: 90,70 DHS

20,80

- frakidex pural
1 ml

S.V.
2023/03/28

R. M. 0522 90 77 88
0522 90 76 526
AXIES ALLERGIQUES

567,15,-

FRAKIDEX Fom. Optha. 5 g
Distribué par : ZENITHPHARMA,
96 zone industrielle Tassila Inezgane,
Agadir - Maroc. PPV : 20.80 dh
AMM N°30/19/DMP/21/NRQDNM

Office 10-11, Bd. Moulouya - Oulfa - Immeuble Marjane Market
3ème Etage Appartement 29 - Casablanca - Tél.: 0522 90 77 88

E-Mail : mohabennis@hormail.fr



Centre de l'Allergie et de l'Asthme

Office 10-11, bd Moulouya, appt n° 29, Quartier Oulfa

Tel : 0522907788

COMPTE RENDU

M., Mlle, Mme Naima IHYAOUI

Né(e) le : 02/12/1971

A subi par nos soins le : 29/05/2023

Un bilan allergologique (Prick Test) cotant 3K15 pour : RHINOCONJONCTIVE

RESULTATS :

Témoin négatif	-	<i>Dpteronyxinus</i>	++++	5 Graminées	<i>Alternaria</i>	Oeuf
Témoin positif	+++	<i>Dfarinae</i>	++++	4 céréales	<i>Aspérillus</i>	B Oeuf
Plumes		<i>Blomia</i>	++++	Olivier	<i>Cladosparium</i>	J Oeuf
Chat		<i>Euroglyphus</i>		Cyprès	<i>Pénicillium</i>	Cacahuète
Chien		<i>Blatte</i>		Paieétaire		Cacao
Cheval		<i>Latex</i>		Dactyle		

Observations : ALLERGIE AUX ACARIENS.

Dr. M. BENNIS
ALLERGIES ALLERGIQUE
Tél : 0522 90 77 88
0522 90 77 88
DR M. BENNIS